



Département du JURA  
Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 04 juin 2024

**Présents :** Mr Cédric IVANES, Mr Moïse POLYDAMAS, Mr Nicolas TONNELIER, Mr Sébastien JOUILLEROT, Mr Hervé Bôle, Mme Ghislaine JUY,

**Absent excusé :** Mr Sébastien PILLOT donnant procuration à Mr Sébastien JOUILLEROT, Mr Gilles LAVRY donnant procuration à Mr Cédric IVANES, Mme Françoise GILLET donnant procuration à Mme Ghislaine JUY, Mme Emilie ROTH DIT BETTONI donnant procuration à Mr Nicolas TONNELIER.

**Secrétaire de Séance :** Polydamas Moïse

Début de la séance : 19h06

### **+ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 avril 2024**

Un conseiller fait remarquer que la réunion prévue pour l'avancement du restaurant n'a pas eu lieu.

**Approbation à l'unanimité.**

### **+ DELIBERATION 029-2024 : Caution Logement**

Mr le Maire expose que les locataires de l'ancienne poste ont donné congé du logement mi-avril. Suite à l'exposé de l'état des lieux de sortie (logement sale, robinet de la salle de bain cassé, manque clé du garage, importantes traces sur les murs etc...), Mr le Maire propose de ne pas rendre la caution aux locataires afin de pallier les frais.

**Approuvé à l'unanimité**

### **+ DELIBERATION 030-2024 : Taxe d'aménagement**

Mr le Maire expose que la mairie doit voter la taxe d'aménagement pour l'année 2025. Il avait été convenu en début de mandat d'augmenter cette taxe chaque année de 1%. L'année dernière cela n'a pas été augmenté. Mr le Maire propose une augmentation de 1%. Le conseil propose de rattraper le point de l'année dernière et d'augmenter la taxe d'aménagement de 2%. La taxe d'aménagement de 2025 passe donc à 4%, le conseil décide de ne pas modifier les exonérations en cours.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **+ DELIBERATION 031-2024 : Subvention**

Mr le Maire expose la demande de subvention de la Maison des familles de Franche-Comté : soit 0.20€ par habitant. Il est proposé d'arrondir ce montant à 100€ comme l'année passée. Approuvé à l'unanimité.

Mr le maire expose la demande de subvention de La Lanvertoise, le conseil décide de refuser cette subvention car l'association ne fait pas partie de notre département.

**Approuvé à l'unanimité.**



## Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

### QUESTIONS DIVERSES

- **Référent santé** : la commune doit désigner un référent santé au sein du conseil, aucun conseiller présent ne souhaite se présenter, la décision sera prise lors du prochain conseil avec les conseillers absents.
- **Restaurant** : À la suite d'un problème de santé, l'architecte du département ne pourra pas assurer le suivi du chantier. Le directeur de l'agence d'ingénierie change de poste, le remplacement de ces postes risque d'être long. Mr le Maire reçoit donc en parallèle le maître d'œuvre qui a chapeauté la rénovation du restaurant de Mercey-le-Grand, une réunion sera donc organisée avec les conseillers à la suite.
- **Une réunion** est prévue rue de Brésillel afin de trouver une solution pour faire ralentir les voitures.
- **Boulangerie** : Nous avons déjà reçu plusieurs retours concernant la demande de la Mairie sur le futur de ce commerce, n'hésitez pas à venir donner votre avis en Mairie, ou par mail.
- **Assainissement** : une réunion de la commission urbanisme et assainissement sera faite pour proposer un nouvel endroit pour le poste de relevage.
- **Subvention** : La commune va percevoir 30% du montant HT des travaux de réfection du Lavoir, soit 3 899 €.
- **Terrain rue des jardins** : La signature a eu lieu, des devis sont en cours pour la réalisation des jardins communaux.
- **Méandre** : Les travaux vont commencer à Taxenne, il convient de réaliser un chemin d'accès pour les riverains dans le bois entre Taxenne et Ougney.

**Séance clôturée à 20h28**

Le secrétaire de séance  
POLYDAMAS Moïse

Mr le Maire  
IVANES Cédric